

Corrélat sociolinguistiques des emprunts anglais en mengaka et en français

Céphanie Mirabelle Gisèle PIEBOP¹

Introduction

L'emprunt qui peut s'entendre comme l'inclusion dans le système linguistique d'une langue de termes ou structures phonétique, syntaxique ou sémantiques d'origine étrangère ou conformes à d'autres systèmes linguistiques (Guilbert, 1975 : 90) est un phénomène linguistique qui découle des interactions des locuteurs. Dès lors, il devient tout à fait légitime de vouloir comprendre les comportements et les réactions des communautés linguistiques impliquées dans ce processus d'emprunt. Il s'agit d'une part de la communauté française, et d'autre part de la communauté mengaka. Ces deux groupes se singularisent au Cameroun par le fait que la première exerce une influence superstratique du fait de son statut de langue co-officielle aux côtés de l'anglais, à l'opposé du mengaka qui tout comme les autres langues autochtones, est délaissée par l'État. Ainsi, peut-on s'interroger sur les relations qu'entretiennent ces deux langues se mouvant dans des contextes socioculturels différents, mais affectées par des emprunts provenant d'une origine identique. Partagent-elles pareillement des fortunes communes dans leur vécu quotidien ? Quels sont leurs sorts ? Pour mieux cerner ces rapports sociolinguistiques liés aux anglicismes et aux américanismes en mengaka et en français, la démarche descriptive et contrastive permettra d'établir un parallèle entre la langue française telle que parlée en France, d'une part, et le mengaka, d'autre part. À cet effet, les analyses reposeront, en ce qui concerne le français, sur des données écrites, constituées d'emprunts repérés dans 27 numéros fortuits du quotidien français *Le Monde*, d'une part, et sur un échantillon de 288 termes anglo-américains identifiés dans le mengaka à l'issue d'interviews, d'enregistrements audio et vidéos des émissions

¹ Université de Yaoundé I, Cameroun.

radiophoniques en cette langue à la CRTV-radio Bafoussam et des interactions dans cette langue. Pour ce qui est de la période du recueil des données, elle se situe entre juillet et septembre 2016. Ce travail a également été tiré des données recueillies par Piebop (2015), dans la mesure où traitant de l'hybridation linguistique due à la présence des anglicismes, des germanismes et des francismes dans le mengaka, ce travail a été pourvoyeur non seulement d'une quantité non négligeable d'occurrences provenant du mengaka, mais également de contenus notionnels relatifs à cette langue.

I. Background des groupes linguistiques cibles

L'analyse concomitante du mengaka et du français dans la présente étude trouve sa raison d'être ; comme on l'a déjà dit, leurs systèmes linguistiques sont tous deux bondés d'anglo-américanimes ; malheureusement, dans des contextes différents. Et dans ces conditions, les politiques de gestion de l'anglais, ainsi que les incidences sociolinguistiques pourraient être différents d'un contexte à l'autre, avec des inconvénients et surtout des avantages que l'un ou l'autre des groupes gagneraient à copier et à implémenter, afin de parfaire le vécu de son contact avec l'anglais. Mais avant d'aller plus loin, une description de la situation de ces deux groupes linguistiques s'impose.

I.1. Le français

Les propriétaires légitimes du français sont ceux qui occupent l'actuel territoire de la Gaule ancienne, c'est-à-dire les Français de France. Le français est également parlé dans les anciennes colonies de la France et par ceux qui l'ont en partage et qui constituent de ce fait la communauté francophone réunie au sein de la Francophonie. Une observation actuelle du français laisse constater qu'il est envahi par une pléthore d'anglicismes. En effet, la présence des anglicismes dans le français n'est pas récente, datant du XII^e siècle. Néanmoins, c'est avec la révolution industrielle et technologique anglo-saxonne répandue en Europe au XIX^e siècle que ce phénomène s'accroît principalement en France (Guiraud, 1964 : 83). En plus des termes provenant exclusivement d'Angleterre, des américanimes couvrant en général les domaines technologique, scientifique et économique originaires des Etats-Unis et du Canada contribuent également à renforcer la présence des anglicismes dans le vocabulaire du français. Et à ce titre, il ne serait pas sans fondement

d'affirmer que dans le contexte mondial actuel, l'anglais s'affirme comme étant le plus grand pourvoyeur du français en matière d'emprunt.

I.2. Le mengaka

Le mengaka ou « tsoghap » désigne à la fois une langue et ethnie camerounaises localisées dans la région des « grasslands », précisément dans la région de l'ouest, au nord-est du département des bamboutos, arrondissement de Galim. Cette ethnie vit en monarchie et se revendique une origine tikar (dans la région de l'Adamaoua). Ses locuteurs sont répartis sur 291 000 km² de superficie, soit 1/4 de la superficie globale du département des bamboutos. Ce géant territorial de l'arrondissement de Galim est compris entre 5°39' et 5°47' Nord d'une part et entre 10°16' et 10°31' Est d'autre part. Réalisant la transition entre les régions administratives francophone de l'Ouest et anglophone du Nord-ouest, il est bordé par les chefferies Baligham (anglophone) et Bamenyam (francophone) à l'Ouest, Bafanji (anglophone) au Nord-Est, Bamendjing (francophone) au Nord-Ouest. Le lac-barrage du haut Noun offre à sa rive droite une limite naturelle et pittoresque avec le vaste pays bamoun. Le mengaka appartient à la sous-famille bamiléké, à la branche est des grass-fields, à la famille bénoué-congolaise, au sous-phylum nigéro-congolais et au phylum nigéro-kordofanien.

La grande particularité du mengaka réside en ce que, quoique situé en zone francophone et ayant de fait le français pour premier superstrat, ce sont plutôt les anglicismes qui envahissent cette langue, même si les métamorphoses dues à leur naturalisation dans le mengaka les rendent en général à peine reconnaissables. Ce phénomène, explique Piebop (2015 : 2), part de la réalité qu'

en terme de commerce, les Anglais furent les premiers à sillonner cette zone et à y mener leurs transactions commerciales. Ce qui accoutuma les populations à cette langue et explique aussi le grand nombre de termes liés à cette langue et au domaine du commerce, l'administration, les jours de la semaine, etc. que l'on rencontre dans la langue mengaka. En plus, le territoire que couvre la langue mengaka est également contigu à la zone anglophone de la région du Nord-Ouest [...] Un fait qui entraîne de nombreuses migrations à sens rectiligne, les mariages inter-ethniques et accompagnés de l'usage de l'anglais et bien plus du pidgin, afin de faciliter et de mieux intégrer ainsi les immigrants anglophones. Enfin, si l'anglais s'affirme comme la langue officielle qui envahit le plus le Mengaka, c'est dans

la mesure où dans le temps, la plupart des migrations des locuteurs natifs du mengaka s'effectuaient vers la zone anglophone, de même que les zones à forte concentration anglophone comme Djombé, Melong, etc. Et de retour au bercail, ils influençaient les populations locales qui, séduites, finissaient par tatouer également leur parler de l'anglais.

Ainsi, qu'il s'agisse du français ou du mengaka, chacune de ces deux langues emprunte énormément à l'anglais et il ne serait dès lors plus hors propos de s'intéresser aux motivations et aux contextes de ces emprunts. Mais avant, peut-être faudrait-il déjà circonscrire les agents de ces anglicismes aussi bien en français qu'en mengaka.

II. Profil des emprunteurs

Parler du profil de l'emprunteur dans cette section revient à apprécier les catégories de locuteurs par qui les emprunts transitent d'une langue à une autre depuis la phase initiale jusqu'à celle finale. A ce sujet, il convient de préciser d'entrée de jeu qu'un sujet parlant une langue A par exemple, n'emprunte un terme à une langue B que dans la mesure où il a une connaissance minimale de cette langue B. Ce qui lui permettra alors d'opérer le transfert du signifiant (graphie, prononciation) accompagné de son signifié (sens). Et pour que l'emprunt soit effectif, il faudrait que le mot emprunté par le locuteur de la langue A à la langue B soit vulgarisé par les autres locuteurs de la langue A. Une situation de bilinguisme imposée par la présence d'au moins deux langues A et B devient de la sorte le préalable de la naissance de l'emprunt. Haugen (cité par Quinio, 2009 : 260) ne dit d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il fait du bilinguisme un contexte obligatoire pour le déroulement de l'emprunt d'un mot. Néanmoins, il convient d'éclaircir avec Kody (2000 : 262) qu'une situation de bilinguisme « ... admet un éventail infini de bilingues selon le degré de maîtrise des deux langues. » Ainsi, pour un cas de bilinguisme strict n'impliquant que deux langues A et B par exemple, 5 catégories de locuteurs peuvent se distinguer, à savoir : les monolingues dans la langue A, les monolingues dans la langue B, des bilingues à dominante A, des bilingues à dominante B et des bilingues parfaits dans les deux langues. A la suite de Weinreich, Bitja'a Kody en vient à la conclusion selon laquelle ce sont les bilingues qui sont les plus à même de servir de courroie de transmission des emprunts d'une langue à l'autre. L'application de cette critériologie au corpus

permet de savoir quels sont les agents vecteurs des anglicismes dans les contextes de bilinguisme anglais/français et anglais/mengaka.

Selon la théorie, les locuteurs monolingues en mengaka et en français sont d'office mis hors course, de par leur inaptitude manifeste à comprendre l'anglais et de servir de ce fait de tremplins. Il reste donc les trois catégories de bilingues (parfaits, à dominante A et à dominante B) qui permettront d'isoler la ou les plus productives dans le cas d'espèce. Les grilles suivantes en donnent une vue plus explicite. + représente l'action ou l'influence positive, - l'action ou l'influence négative, = décrit l'utilisation des langues à parts égales (les bilingues parfaits), < renvoie à l'utilisation d'une langue à un degré inférieur à l'autre (bilingue à dominance B) et > à l'utilisation d'une langue à un degré supérieur à l'autre (bilingue à dominance A).

| Bilingues anglais/mengaka | Action |
|---------------------------|--------|
| Mengaka = anglais | + |
| Mengaka < anglais | + |
| Mengaka > anglais | - |

| Bilingues français/anglais | Action |
|----------------------------|--------|
| Français = anglais | + |
| Français < anglais | - |
| Français > anglais | + |

A l'observation, la primeur revient dans les deux cas de bilinguisme aux bilingues quasi-parfaits français/anglais et mengaka/anglais de servir d'agents transmetteurs des emprunts. Ce qui paraît tout à fait logique, car ils possèdent la maîtrise des deux langues, ce qui leur permet de les manipuler à bon escient et à leur guise.

En dehors de cette évidence, on peut également remarquer que les bilingues qui parlent plus l'anglais que le mengaka servent aussi de courroie de transmission des emprunts. Cette lecture paraît compréhensible dans la mesure où dans le contexte africain en général et camerounais précisément, les langues européennes dont l'anglais ici représentent un héritage colonial qui très souvent s'impose et est imposé aux locuteurs. Au Cameroun, le bilinguisme langues européennes/langues camerounaises n'est en réalité qu'un bilinguisme soustractif au profit des premières. En effet, l'anglais est bourré d'attraits et de privilèges infinis. Il est langue co-officielle, langue de scolarisation, de l'administration ; par conséquent, langue d'ouverture et de réussite pour qui aspire à un brillant avenir à la fois aux niveaux national et international. Cette insécurité déconcertante dans les langues camerounaises en général (Piebop, 2018 ; Bitja'aKody, 2001) se traduit par l'invasion du mengaka par des termes anglais que les locuteurs maîtrisent mieux, afin de

traduire avec exactitude leur pensée. Pour cette catégorie de bilingues, « emprunter devient donc une nécessité qui les aide à combler leurs lacunes communicationnelles dans leur langue maternelle » affirme Tajudeen Abodunrin Osunniran (2015 : 70) parlant de la langue yoruba du Nigéria. Par la suite, les monolingues impressionnés par leurs emprunts les réutiliseront et faciliteront de la sorte leur enracinement. L'autre catégorie de bilingues, à savoir ceux qui maîtrisent plus le mengaka que l'anglais, à l'instar des protecteurs de la culture mengaka, des vieillards, des paroliers ou des orateurs qui manipulent avec dextérité le réservoir parolier du mengaka sont les moins susceptibles d'opérer des emprunts à la langue anglaise ; à moins qu'il ne s'agisse d'emprunts comblant un vide lexical en mengaka ou alors de quelques cas de snobismes.

En rapport avec le contexte français, la situation paraît toute autre. En effet, contrairement aux fonctions minables de langues résiduelles, ou substrats réservés au mengaka et aux langues camerounaises qui de ce fait sont réduites à un état de végétation, le français assume aussi bien en France qu'au Cameroun les statuts prestigieux de langue internationale, langue officielle, superstrat. Autrement dit, l'anglais n'est pour les Français qu'une langue supplémentaire, facultative dont l'apprentissage n'est pas obligatoire. D'où le bilinguisme additif, à l'opposé du bilinguisme soustractif mengaka/anglais. Du coup, peu de Français de France se consacrent à l'apprentissage approfondi de cette langue au point d'en avoir une connaissance supérieure à celle du français, étant donné qu'ils font confiance à leur langue comme moyen auto-suffisant pour remplir leurs besoins de communication.

Une fois les emprunts enracinés, leur vulgarisation est prise en charge dans le cas du mengaka comme celui du français par les locuteurs monolingues. En fait, ce sont ces derniers qui sont les plus subjugués par les emprunts produits par les locuteurs bilingues et qui par mimétisme les reproduisent dès que l'occasion se présente. Vendelin (2006 : 7) partage cet avis, puisque d'après lui,

Les bilingues jouent un rôle actif dans les premières étapes de la propagation des emprunts immédiats : ils les introduisent dans la communauté ; le rôle des monolingues par contre, est plus important dans la propagation ultérieure de la forme introduite par les bilingues. Une fois introduite, le destin de cet emprunt dépend largement de l'usage qu'en font les autres locuteurs.

Cela est d'autant plus vrai que dans le processus de l'emprunt, comme le fait remarquer Cheriguen (cité par Berkai, 2009 : 100), « les bilingues ont tendance à maintenir le xénisme dans le cadre linguistique de la langue source » ; alors que « l'indice le plus probant de l'intégration de l'emprunt est son usage par des monolingues qui se chargent généralement de son adaptation à leur langue maternelle ».

III. Canal d'introduction des emprunts

Si les termes anglais s'insèrent dans les langues française et mengaka, c'est au moyen de certains supports qu'il convient ici d'identifier pour chacune des langues emprunteuses.

La culture de l'écriture et de la lecture en langue locale demeure un luxe pour la population mengaka. Contrairement à certains Etats africains qui ont opté pour l'aménagement de leurs langues, allant jusqu'à leur octroyer le statut envieux de langue nationale (le sango en RCA, le kinyarwanda au Rwanda, le wolof au Sénégal...) et même celui de langue officielle (le malgache à Madagascar, le swahili au Kenya...), la politique linguistique du Cameroun se consacre entièrement à la promotion du bilinguisme officiel dans les langues étrangères, sous le prétexte de la sauvegarde de l'unité et de l'intégration nationale du pays. De ce fait, la majorité des langues camerounaises ne survivent plus que dans un état comateux, l'extinction de celles qui tiennent encore le coup pouvant intervenir à tout moment (Piebop, 2014, 2018 ; Bitja'a Kody, 2000, 2001). Ceux des locuteurs qui peuvent parler et écrire en mengaka se comptent du bout des doigts, car il faut le signaler, parler une langue est une chose, mais l'écrire ou l'enseigner requièrent toute une panoplie de contraintes telles la maîtrise du système alphabétique, des règles grammaticales, de l'orthographe, etc. En fin de compte donc, ce n'est que par voie orale, c'est-à-dire à travers les paroles, les dialogues, les conversations et autres interactions que les locuteurs du mengaka entendent les termes anglais qu'ils se chargent par la suite de propager au sein de la communauté.

Par contre, tous ou presque tous les Français savent lire et écrire dans leur langue. De la sorte, le support écrit s'affirme comme moyen idoine d'entrée des anglicismes et américanismes dans la langue française.

Ainsi, on se rend à l'évidence que les truchements majeurs par lesquels les populations entrent en contact avec les termes de source anglaise sont la voie orale pour le mengaka et la voie écrite pour le français. En

référence à la tendance générale, on qualifiera d'orthographique les emprunts opérés par les Français et d'auditifs ceux se retrouvant dans le mengaka. Leur repérage pourrait permettre d'établir quelques catégorisations.

IV. Catalogage des emprunts

Les domaines dans lesquels se manifestent les emprunts dans le mengaka et le français sont variés. Néanmoins, leur répertoire dans la grille suivante en donne un aperçu plus net.

| Domaines sémantique | Thèmes | Nbre d'emprunts en mengaka et % | Nbre d'emprunts en français et % |
|-----------------------------|---|---------------------------------|----------------------------------|
| Science et technologie | Inventions scientifiques et techniques, nouveautés technologiques, transports, unités de mesure... | 98 = (34,027%) | 38 = (19%) |
| Vie sociale | Habillement, fournitures de maison, loisirs, sports, regroupements sociaux, musique, média, jours, fêtes... | 86 = (29,86%) | 99 = (49.5%) |
| Commerce et finance | Vocabulaire lié au commerce, épargne, monnaie... | 56 = (19,44%) | 29 = (14.55%) |
| Santé | Outils de travail, médicaments, activités... | 27= (09,37%) | 6 = (3%) |
| Administration et politique | Activités liées à l'administration, autorités, armée... | 16 = (5,55%) | 26 = (13%) |
| Education | Activités et matériels scolaires | 05= (01,73%) | 2 = (3%) |
| Total | | 288 = (100%) | 200= (100%) |

De ce tableau, il se dégage le constat selon lequel des domaines les plus productifs d'emprunts pour la France, la vie sociale se fait la part belle. Cette tendance provient sans doute du fait que la France s'est mise à l'œuvre, à travers la création d'organismes lexicologiques et néologiques afin de

comblent son déficit lexical et contrecarrent de la sorte les assauts des termes d'origine anglo-américaine relatifs à la science, la technologie et la technique. Une telle stratégie atténue la nécessité d'emprunter chez les Français. Raison pour laquelle le penchant pour le luxe ou le snobisme, telle que le démontre l'abondance de termes liés à la vie sociale devient pour eux la principale raison d'emprunter. En employant un métalangage propre à Dunand (2005 : 26), on parlera d'emprunts connotatifs, par opposition aux emprunts dénotatifs, pour référer à cette catégorie de termes. Tandis que les emprunts connotatifs rendent les réalités sociétales, à l'instar de ceux qui dominent dans le contexte français, les emprunts dénotatifs quant à eux désignent plutôt des réalités nouvelles, des inventions technologiques comme la cybernétique, l'informatique, la téléphonie, etc. Le recours aux emprunts de luxe anglo-américains pourrait également traduire l'admiration des Français dont les jeunes en particulier, pour les langues et cultures américano-britanniques qui bénéficient actuellement du statut de langue globale sur la scène internationale. Pour les jeunes en particulier, précise Symons, (<http://www.vlrom.be/pdf/982anglicisme.pdf>, p.14) « l'anglais fonctionne souvent comme le symbole d'une appartenance à une culture qu'ils idolâtrèrent ». Pour souligner la responsabilité des médias français dans l'enracinement de ces emprunts, Dunand (2005 : 26) affirme que « Publicité et médias bombardent, au quotidien l'homme de la rue de mots anglais, histoire d'être à la page, pas trop oldschool, pour reprendre une expression actuelle en vogue ».

En ce qui concerne le *mengaka*, la grille rend également perceptible la prépondérance des emprunts anglais spécialisés dans les domaines des sciences technologiques (34,027%), de la vie sociale (29,86%) et du commerce (19,44%) sur les autres usages. On pourrait voir en cette domination, le fait que la majorité des emprunts liés à ces domaines relèvent du vocabulaire anglais spécialisé pour désigner des réalités importées dans le contexte socio-culturel *mengaka*. A cet effet, leur usage devient impératif pour référer avec plus de précision à la réalité dont on parle. Il convient de signaler que le nombre important d'emprunts de termes inhérents à la technologie/technique nouvelle surtout s'explique par les ressources limitées du *mengaka*, mais aussi par le fait que la plupart de ces items transitent en général par le français qui est la première langue officielle et de scolarisation, qui à son tour les transmettent au *mengaka* qui les reçoit tels quels. En effet, dû à l'absence ou la mise en vigueur tardive des équivalents français de ces emprunts couvrant les domaines de la technologie anglo-américaine, les

populations françaises d'abord, puis mengaka n'ont pas d'autre choix que d'utiliser les emprunts. Par ailleurs, le vocabulaire du commerce et des activités sociétales trouve aussi son explication dans ce que malgré sa localisation administrative en zone francophone du Cameroun, les Anglais, on l'a dit, ont été les premiers à entrer en contact avec les populations mengaka et à y écouler leurs produits marchands, sans compter la proximité avec la zone anglophone du Nord-Ouest, elle-même limitrophe avec le Nigéria, pays anglophone.

En outre, l'improductivité du domaine de l'éducation en matière d'anglicismes et d'américanisms n'est pas un fait du hasard, car c'est le sous-système francophone qui est pratiqué dans la zone de localisation des populations mengaka. Ainsi, il va de soi que ce soit plutôt les emprunts de nécessité français qui priment dans ce domaine.

Par ailleurs, même si les raisons de nécessité justifient les anglicismes dans le mengaka, celle de luxe ou du cœur ne sont pas à balayer totalement d'un revers de la main. Les locuteurs peuvent aussi emprunter par paresse ou manque de motivation pour parler le mengaka, par ignorance des équivalents mengaka, par goût d'exotisme ou même d'économie dans les efforts et du langage ; car la prononciation de certains items mengaka nécessite de sérieux efforts de l'appareil phonatoire et parfois renferment toute une proposition, comparés à leurs équivalents anglais, pragmatiquement moins coûteux et plus simples. Exemple :

Items Mengaka

Nghong foh
 Ngang ngèbè ngang souh matua
 Nguoh kouro pèh kpwang

Items anglais

Fipa (fever)
 Moto boué (motor boy)
 Tzang (chain)

En appliquant la typologie de la phraséologie de Dunand (2005) étayée ci-dessus, on dirait que le mengaka est meublé aussi bien d'emprunts connotatifs que d'emprunts dénotatifs, pour la simple raison qu'ils expriment à la fois les faits de société et des nouveautés (objets, inventions) technico-techniques. Une fois ce classement effectué, s'atteler à la façon d'insérer ces emprunts permettrait de révéler d'autres réalités liées aux anglicismes dans le français et le mengaka.

V. Processus d'inclusion des emprunts

Les emprunts ne se retrouvent pas dans des langues d'un coup de baguette magique. Ils suivent toute une procédure dont seul l'aboutissement leur octroie le statut d'emprunt de sens plein. Pour décrire et mieux faire comprendre ce processus, Rey-Debove (1973) s'appuie sur la théorie de l'indice autonymique qui a pour dessein de passer au crible les « paraphrases en langue maternelle qui suivent et précèdent l'emprunt », explique Symons (<http://www.virom.be/pdf/982anglicisme.pdf>, p. 15)

Rey-Debove énumère trois étapes dans la vie de l'emprunt : la toute première dite métalinguistique autonymique qui est celle pendant laquelle le locuteur utilise d'abord les termes de sa langue maternelle avant de les faire suivre de leur équivalent emprunté. L'étape intermédiaire encore appelée à connotation métalinguistique autonymique présente le terme étranger, suivi d'un épingleage linguistique ou métalinguistique dans la langue maternelle. La dernière étape du processus quant à elle présente le mot emprunté dépourvu de tout indice autonymique.

En passant le corpus recueilli à l'épreuve de ce test, il ressort que les emprunts de phase 1 se retrouvent aussi bien dans le *mengaka* que dans le français. En *mengaka*, les exemples suivants répondent à ce critère :

1. Nghop ntsuéndap né njuogoboh nzué-ndap ; me nstoh pinngrisse (pin-english). (Ferme la porte avec le loquet, je parle du « pin anglais ».)
2. Pèyèh ntsoh nga ngang têng tohképé, ntchuhmbé poung ke fouh né soumaka (shoes maker). (On dit en *mengaka* arrangeur de chaussure, pourtant vous dites toujours shoes maker.)
3. Ah nouho mbové nouh nkong meno kepong yikinè ouh ngèh nèh. A proyéproséh-oh (punish). (C'est Dieu qui va te rendre la monnaie de ta méchanceté. C'est lui qui va te punir.)

Dans cette première phase des emprunts, les termes *mengaka njuogoboh nzuéndap*, *ngang têng toh kpé*, et *nouhnhkongmenokepong* sont tous suivis de leurs équivalents anglais respectifs *pin ngrisse* (pin in English), *soumaka* (shoes maker) et *proseh* (punish).

Dans la langue *mengaka*, ces emprunts de phase initiale du fait qu'ils désignent d'abord les réalités dans la langue maternelle avant d'utiliser les termes étrangers témoignent d'une part des compétences faibles et presque nulles des locuteurs dans leurs langue maternelle. En fait, ce type d'emprunts

apparaît comme un indice d'inconfort linguistique dans les langues camerounaises qui, il faut le rappeler, font croupir dans un délabrement qui affole plus d'un Bitja'aKody (2000, 2004) ; Piebop, (2014, 2018), Tadjadjeu (1990)...

Ce type d'emprunts en phase primaire se rencontre d'autre part chez ceux des interactants mengaka qui, par souci de pureté de langue et de transmission de l'héritage ancestral à d'autres et aux jeunes précisément, cherchent à les initier, les exhorter et les convaincre à parler un mengaka de souche afin de sécuriser leurs communications devant des tiers par exemple. Il s'agit surtout de la troisième génération constituée de vieillards qui cherchent désespérément à enseigner ou ré-enseigner le mengaka à leurs descendances en leur proposant les équivalents mengaka des anglicismes qu'ils ont l'habitude d'utiliser, tel que l'illustrent les deux premiers exemples.

Pour ce qui est du français, les occurrences suivantes se sont révélées appartenant à cette phase de l'emprunt.

4. Le vieil homme à la voix douce rappelle qu'on lui a conféré le titre de « vieux notable » (« *elderstatesman* »)
5. Les nouveaux tests de résistance (« *stress tests* ») de l'autorité bancaire...
6. Plus troublant encore, est le rôle du trading à haute fréquence (THF) ou « *flash trading* ».

On l'a déjà dit, la France possède des organismes lexicologiques qui travaillent à l'arrimage de son vocabulaire aux données du monde nouveau à travers la création des synonymes français des termes étrangers à sa langue. De la sorte, on peut constater à travers le présent échantillon qu'il s'agit pour le journal français *Le Monde* d'enraciner et de vulgariser ces néologismes français nouvellement créés. Et pour éradiquer l'insécurité linguistique du lecteur, il prend le soin de mettre l'emprunt qui jusque là était en vigueur à la suite du néologisme, afin que l'on sache à quoi il réfère, en attendant que les termes français gagnent du terrain. Ainsi, ce traitement des emprunts s'avère être une stratégie pour combattre l'invasion de la langue française par les mots d'ailleurs au moyen d'une promotion des néologismes français encore mal connus en vue du remplacement progressif des anglicismes jusque là d'usage. On comprend donc qu'il est question de demander implicitement aux lecteurs français et francophones de substituer aux termes anglais *elderstatesman*, *stress tests* et *flash trading* les termes français *vieux notable*, *nouveaux tests de résistance* et *trading à haute fréquence* (THF).

Outre les emprunts issus de cette première phase de leur processus, ceux de la deuxième étape se sont également démarqués à travers des commentaires métalinguistiques, des conjonctions, des équivalents en langue maternelle ou encore des signes topographiques tels les guillemets ou l'italique. Et même si ces signes topographiques ne peuvent s'identifier en mengaka à cause de son caractère oral, on peut les déceler à travers les intonations des locuteurs comme dans la suite :

7. Mama mé ndèh ntouh SMS poué, me nsoh nwé-eh yong pénwèh nzo telephone nèh. (Maman, je vais lui écrire un SMS. Il s'agit de cette lettre que l'on écrit dans le téléphone.)
8. Mong-é tah sonja (soldier), mbo ou zépèh nghanh tchotoh pèpoh mah ntsoh nèh poh ? (Son fils est soldat ; ne connais-tu donc pas ces combattants qui font la guerre ?)
9. Fèh kenja yikinèh né moh ; Ndah tih yéyah « Sang ngoup ». (Donne-moi cette corbeille, son véritable nom en langue du terroir c'est « sang ngoup »).

Pour le français, on a

10. Un type... assez fort pour soutenir la tension des battles (les joutes verbales) de rue,...
11. En janvier 2009, les credit default swaps (CDS), ces produits financiers pour se protéger de la faillite d'un Etat ou d'une entreprise,....
12. On n'intercepte pas un go fast—ces véhicules chargés de drogues qui remontent du sud de l'Espagne.

Que ce soit en mengaka ou en français, on peut voir des paraphrases apposées ou explicatives, des signes topographiques et typographiques tels des tirets ou des guillemets qui témoignent de leur appartenance à la deuxième étape de leur processus.

Enfin, la troisième phase marque l'accomplissement de la procédure d'emprunt et on le voit à l'apparition des anglicismes sans aucun indice autonymique visant à combler l'insécurité linguistique des interlocuteurs. Ces emprunts de sens plein sont de loin les plus nombreux dans les deux langues et quelques illustrations le confirment.

En français :

13. Le coach des Bleus a recommandé le fairplay à ses poulains.
14. Le penalty a été transformé par Messi.

15. En champion's league ce soir, les Reds seront opposés aux Blues.
16. Les médias ont fait un black out total sur cette affaire.

En mengaka :

17. Ngouh ne mbaseko (bicycle) yoh makanic (Amène le vélo chez le mécanicien)
18. Pousse (pushi) won wéwoh ? (A qui appartient ce chat ?)
19. Zoung tah léta (liter) kressi (kerosene). (Achète un litre de pétrole.)
20. Fèh tap (time) ne moh, tuep (twelve) kouoh ? (Quelle heure est-il, déjà midi?)

VI. Acceptabilité des emprunts

La guerre des langues a toujours existé et à l'image des contacts humains, les cohabitations linguistiques ne se font pas toujours sans heurts. L'un des impacts de ces rencontres peut se mesurer à la quantité d'emprunts présents dans une langue. Dans le cas d'espèce, la pléthore d'anglo-américanismes que l'on retrouve aussi bien dans le français que dans le mengaka peuvent traduire la domination non seulement linguistique, mais surtout politique des Anglo-américains sur l'échiquier international en général. A vrai dire, le pouvoir linguistique n'est que tributaire du pouvoir politique, car c'est ce dernier qui décide du devenir d'une langue. Ainsi, le pouvoir politique de chaque nation joue un rôle primordial quant à l'acceptabilité des emprunts sur son territoire, selon qu'il les considère comme enrichissants ou appauvrissants. Qu'en est-il des cas mis en parallèle ici ?

Les Français ont toujours été très attachés à leur langue, ce qui explique leur souci de sauvegarder sa pureté. A cet effet, ils n'ont cessé de mettre en place des offices de régulation afin de la protéger contre les invasions étrangères au fil du temps. Ajiboye et Gbadamosi (2010 : 28) ne démentent justement pas ce fait lorsqu'ils disent que :

L'intérêt de garder leur langue en tant que symbole de leur unité et le souci qu'elle ait son respect parmi d'autres langues du monde les ont poussés à former, à plusieurs reprises, des organismes qui s'occupent de la défense de la norme et qui dirigent l'évolution de la langue française.

On peut mentionner à cet effet l'Académie Française (1635), l'Office de la Langue Française (1923), l'Office du Vocabulaire Français (1957), le Comité d'Etude des Termes Techniques Français (1954), le Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française (1966).

Etant donné l'essor des Etats-Unis d'Amérique dans le domaine du commerce, de la science et de la technologie le français et la majorité des langues du monde d'ailleurs, se sont vus contraints d'emprunter des termes anglais dans ces domaines. Pour se protéger contre cette domination l'Etat français, c'est-à-dire son pouvoir politique a mis sur pied un mouvement officiel de lutte contre les emprunts et a usé de l'alibi selon lequel les emprunts dénaturaient leur langue pour adopter une politique rigoureuse d'épuration. La mise en œuvre de cette politique consiste en un tri des anglicismes afin de ne retenir que ceux qui sont déjà bien enracinés et qui demeurent indispensables dans l'usage des Français et bien plus de la création des équivalents français des anglicismes et l'anticipation sur d'autres anglicismes susceptibles de s'installer dans le français. Ces propos de Duret (2011 : 26) abondent dans le même sens :

Des alternatives existent aux anglicismes, rappelle le site Wikif.culture.fr, nouvel outil collaboratif pour associer les internautes à l'évolution de la langue française. Parce que tout « néologisme ne saurait être adopté que s'il fait mouche auprès de ses potentiels usagers », ce site « propose à chacun de donner son avis sur les mots de demain ». La guerre aux mots étrangers est-elle déclarée ? « Pas question de toucher au week-end et au sandwich » mais « d'anticiper l'utilité d'un terme étranger qui pourrait s'installer en français.

Cette guerre déclarée ouvertement aux emprunts et aux Anglo-Américanismes tient d'autant plus à cœur au gouvernement français qu'il ne lésine sur aucun moyen pour la gagner. Ainsi en est-il par exemple de la promulgation de nombreux textes imposant ou recommandant des termes français à utiliser à la place des anglicismes. En effet, remarque et reconnaît Soubrier (p. 403),

« depuis 1972, date à laquelle fut créée au ministère de l'Économie et des Finances la toute première commission de terminologie, pas moins de six arrêtés relatifs à la terminologie économique et financière ont été adoptés par les gouvernements successifs. Ces arrêtés, qui rendent obligatoires ou fortement conseillés plus de 50 termes dans les documents officiels ont pour

but avoué de faire disparaître de la langue des affaires bon nombre de termes empruntés à l'anglo-américain » (http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803, p. 403)

Et même les dictionnaires français ne sont pas en reste, car on y retrouve assez régulièrement des mentions « anglicisme déconseillé », question de signifier qu'il existe un équivalent français à cet emprunt ; ou alors « recommandation officielle », pour informer l'utilisateur qu'il y a un équivalent français suggéré par rapport au terme anglais. Le dictionnaire *Larousse*, 2012 a d'ailleurs permis de mettre sous examen cet élément dans le corpus en français et voici quelques occurrences :

Anglicisme

Marketing

Manager

Challenge

Recommandation officielle

Mercatique/marchéage

Dirigeant d'entreprise

Défi

Anglicisme déconseillé

Nurse

Mailing

e-mail

Équivalent français

Bonne d'enfants

Publipostage

Courriel

Malheureusement, le peuple français et surtout les jeunes ne partagent pas cette optique du gouvernement d'épurer et de protéger leur langue des influences d'ailleurs. Les Français continuent d'émailler leur discours de nombreux emprunts afin de sécuriser et d'agrémenter leurs interactions, constat qu'entérine Soubrier (http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803 : 413), dans une enquête portant sur les attitudes de potentiels usagers de ces néologismes dans le domaine professionnel, en ces termes :

... il faut constater une réelle résistance de la part des milieux professionnels à utiliser la terminologie officielle mise en place par les pouvoirs publics. Certes une langue ne se gouverne pas par décrets et son usage réel s'établit au niveau de toute une communauté dont les réactions peuvent être orientées mais jamais imposées. (...) L'héritage de trois cents ans de purisme langagier, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, a hérisé notre langue de tant d'interdits que les francophones ainsi « privés de leur dynamisme

inventif » préfèrent emprunter un terme étranger qu'utiliser une expression nouvelle qu'ils jugent, a priori, suspecte.

Ce goût des Français pour les emprunts anglais se vérifie d'ailleurs à la pléthore d'occurrences rencontrée sur la quasi-totalité des pages du journal *Le Monde* qui abrite le corpus en français. Chose paradoxale dans la mesure où la presse devrait en principe être le reflet du bon usage de la langue française, donc promouvoir les équivalents officiels et autres versions françaises conseillées.

Le mengaka emprunte autant, sinon plus que le français aux Anglo-américains. Pourtant la recevabilité de ces emprunts ne se fait pas dans les mêmes conditions que celles de la France. En fait, le mengaka, à l'instar de toutes les autres langues maternelles et hybrides du Cameroun, n'a pas de réel statut. Par conséquent, il n'existe aucune politique linguistique pour la protéger des invasions étrangères comme en France. Qui plus est, le gouvernement qui aurait pu régler ce déséquilibre accélère plutôt la mort de ces langues endogènes en se consacrant exclusivement à la promotion du bilinguisme dans le français et l'anglais qu'il veut ériger de force en langues maternelles des Camerounais, facilitant ainsi l'assimilation et l'extinction des celles-ci (Piebop, 2018). Rares sont les Camerounais qui peuvent encore parler leurs langues identitaires sans les diluer du français et de l'anglais qui leur donnent une couleur si désagréable. L'insécurité dans les langues camerounaises est à tel point qu'il deviendra bientôt impossible pour un locuteur mengaka ou camerounais tout court de murmurer un secret à la descendance sans se faire comprendre des intrus à cause de la porosité sans cesse accentuée de cette langue.

Dans cette atmosphère, il va sans dire que les anglo-américanismes jouissent d'une grande marge de recevabilité en mengaka, car l'Etat ne la valorise pas en faisant d'elle la fierté culturelle de ses locuteurs, tout comme aucune censure n'existe pour dissuader les emprunteurs. De même, le fardeau de pureté linguistique à protéger et consigner pour la postérité n'est plus que l'apanage de quelques vieillards mélancoliques/ et gardiens des traditions qui parviennent encore tant bien que mal à résister à la compagne de déculturation, d'acculturation et d'aliénation soigneusement huilée et entretenue par le gouvernement, le garant de la politique linguistique du pays.

En outre, le mengaka reste perméable à l'anglais du fait du caractère nécessaire d'une proportion non négligeable de ces emprunts anglais, dans la mesure où ils remplissent des vides terminologiques. Mais avant de les intégrer

dans son système linguistique, le mengaka s'approprie ou se ré-approprie ces termes afin de les authentifier et leur donner un nouvel acte de naissance. Cela passe par moult techniques linguistiques (Piebop, 2015) qui en fin de compte naturalisent des termes en les faisant épouser les contours du système linguistique mengaka, de telle sorte qu'ils sont parfois méconnaissables à l'arrivée et non identifiables par des locuteurs non avertis qui croient souvent avoir affaire à des termes étymologiquement mengaka.

Une démonstration :

| Mengaka | Anglais | Mengaka | Anglais |
|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| Wangrissime | = handkerchief | Frusse | = Foolish |
| Somosse | = Somon | Gainsse | = Gain say |
| Ndela | = Dollar | Lénkout | = Rain coat |
| Kréhne | = Crasy | Tsang | = Chain |
| Latré | = Light | Wassepèt | = Washing pan |
| Sissasse | = Sisors | Kahkah | = Cocoa |
| Palang | = blanket | Fatré | = Factory |
| Ngonma | = Government | Musurumi | = Muslim |
| Ngané | = Garden | Siripa | = Silver |
| Mbenegrong | = Burrialground | Lèce | = Rice... |

Conclusion

A tout prendre le phénomène d'emprunt linguistique demeure tributaire de principes sociolinguistiques. Force a été de mieux s'en rendre compte en observant les anglo-américanismes dans le français et dans le mengaka. Il s'en est dégagé le constat selon lequel les contextes sociolinguistiques dans lesquels évoluent ces emprunts pourtant de sources identiques les astreignent à suivre des conditionnements différents et à assumer des fonctions tout aussi variées.

Tandis que le mengaka emprunte la plupart du temps par nécessité, cette nécessité n'est plus de mise chez les Français. Grâce à de nombreuses précautions prises à ce titre par leur Etat. Mais malgré la panoplie de dispositions prises par le gouvernement français pour contrecarrer ces anglicismes qu'il considère comme un danger pour la perfection de sa langue, ses locuteurs restent très attachés à l'usage de ces emprunts qu'ils considèrent comme la clé d'une réussite internationale guidée par son statut prestigieux de

langue globale et de science dont jouit actuellement l'anglais. Utiliser des anglicismes devient pour eux une source d'affirmation de soi et d'arrimage aux nouvelles tendances du modernisme impulsées par les Etats-Unis, de même qu'une rébellion contre la politique disciplinaire édictée par son gouvernement. Toutes ces raisons de prestige associées au délaissement de l'Etat qui n'accorde presque aucune attention aux langues autochtones moribondes camerounaises dans l'ensemble, amène également les locuteurs mengaka à emprunter de plus en plus à l'anglais. Situation qui met en grand danger de disparition cette langue, de même que les autres langues maternelles camerounaises. Tout en apparaissant comme un plaidoyer pour la protection de toutes les langues maternelles camerounaises en prenant appui sur le modèle français, l'étude permet au final de comprendre que les usagers d'une langue sont au centre de toutes les manifestations sociolinguistiques qui gravitent autour du phénomène d'emprunt linguistique.

Bibliographie

- Ajiboye, T. & Gbadamosi, T. « Les législations linguistiques : quel impact sur le devenir du français ? », dans Ajiboye, T. (dir.), *Linguistique et applications pédagogiques : Regards sur le Français Langue Étrangère*, Ibadan, Clean Slate Books, 2010, p. 24-34.
- Berkai, A/A. « Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ? », *Asinag*, 3, 2009, p. 97-108.
- Bitja'a Kody, D. Z., « Emergence et survie des langues nationales au Cameroun », *Trans*, 11, 2001, Disponible sur internet, Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften, <http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm>
- Bitjaa-Kody, Z.-D. « Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines », dans Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université de Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, 2000, p. 259-268.
- Celestin, T., « L'emprunt et l'intervention linguistique officielle », dans Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, 2000, p. 55- 67.
- Dubois, J. et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

- Dunand, M-D. G., «Les emprunts linguistiques », *Encuentro (Journal of Research and Innovation in the Language Classroom)*, 12, 2005, p. 25-31.
- Duretz, M., « Do you speak français », *Le Monde*, no. 20755, 14 octobre 2011.
- Guiraud, P., *Les Mots étrangers*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964.
- Le Monde*, Paris, no. 20743 –20768.
- Le Petit Larousse Illustré* (2012), Paris, Larousse.
- Loubier, Ch., *Langues au pouvoir politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Loubier, Ch., *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Québec, Office québécois de la langue française, 2011, Disponible à : www.oqlf.gouv.qc.ca/.../20110601_usage_emprunt.pdf
- Pamanta, D., « Les emprunts lexicaux peuls au français : Analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal Kabaaru », *Nordic Journal of African Studies*, 9 (3), 2000, p. 133-151.
- Piebop G., « Langues camerounaises et insécurité linguistique », dans Augustin Emmanuel Ebongue, Angéline Djoum Nkwescheu (dir.), *Insécurité linguistique dans les communautés anglophones et francophones du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2018, p. 244-267.
- Piebop G., « Hybridation culturelle et linguistique au Cameroun : les emprunts allemands, anglais et français en mengaka. », dans *Le Plurilinguisme en Afrique*, Kansas City, Miraclaire Academic publication, in association with Ken scholars publishings Raytown, 2015, pp 278-302.
- Piebop G., *Contact de langues et appropriation du français dans l'œuvre romanesque de Camille Nkoa Atenga*, Thèse de doctorat PhD, Université de Yaoundé I, 2014.
- Quinio, J., *La phonologie des emprunts français non anglicisés en anglais*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, présentée et soutenue publiquement le 12 février 2009.
- Rey-Debove, J., « La sémiotique de l'emprunt lexical », *Travaux de linguistique et de littérature*, 1, 1973, p. 109-123.
- Soubrier, J., « Néologismes et termes d'emprunt dans le français des affaires : Une étude de la terminologie en usage dans les offres d'emploi de la presse française », pp 403-418. [Internet] : http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803
- Symons, M., « Etude des anglicismes à la télévision francophone », p. 14-17. [Internet] : <http://www.vlrom.be/pdf/982anglicisme.pdf>

- Tadadjeu, M., « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », dans Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise, Yaoundé, MINFOC, 1985, p. 187-201.
- Tadadjeu, M., (s/dir.), *Le Défi de Babel au Cameroun*, Université de Yaoundé, « Collection PROPELCA », 53, 1990.
- Tajudeen Abodunrin Osunniran, « Les emprunts de source anglaise en français et en yoruba : quelques corrélats sociolinguistiques », *Sudlangues, Revue électronique internationale de sciences du langage*, 24, 2015, disponible sur <http://www.sudlangues.sn/>.
- Vendelin, I., *Adaptation des emprunts : Une approche psychologique*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 8, 2006, présentée et soutenue publiquement le 22 janvier 2006.